# Motion présentée au CA du lycée ---------– à -------------------- le ---------------

**Présentée par les élu.e.s représentant les professeur.e.s (SNES-FSU ----- ), les parents d’élèves (--------), les élèves et les ATOSS**

Les élu.e.s représentant.e.s des professeur.e.s (SNES-FSU ), des parents d’élèves (----------------), des élèves et des ATOSS constatent que pour la ------------ année consécutive la dotation de fonctionnement de l’établissement est en baisse alors même que les effectifs du lycée sont (en hausse/stables). Ainsi, la dotation de fonctionnement passe de -----------------en 2021 à -----------------pour le budget 2022. Par ailleurs, les modalités de calcul de la dotation de fonctionnement font apparaitre un « mécanisme de péréquation » qui s’élève à – ------de la dotation globale pour un fond de roulement moyen compris entre --------- et ----------jours alors que pour l’exercice précédent elle n’était que de --------------

Nous dénonçons cette baisse qui se fait au détriment de l’accueil et de l’accompagnement des élèves du lycée et notamment la (disparition/ diminution) du FRAR (Fond régional d’aide à la restauration). La diminution de nos moyens va donc clairement à l'encontre de l’intérêt des élèves que nous accueillons et met en difficulté de nombreuses familles (c’est près de -----------------repas qui sont ainsi retirés des aides aux familles les plus précaires).

Il est d’autre part inadmissible que la fourniture des équipements nécessaires à la mise en place du protocole sanitaire (notamment le gel hydro alcoolique) soit financée sur la dotation de fonctionnement du lycée.

Nous tenons enfin à rappeler que, dans le contexte de crise sanitaire actuel et alors que la cinquième vague de covid-19 s’annonce, la charge de travail des agents territoriaux est très lourde depuis maintenant deux ans. Un renfort des équipes doit être mis en place afin de faire face à l’augmentation des tâches à effectuer quotidiennement.